

Quelques particularités...

Bracelet d'identification:

Votre enfant, dès le début de son hospitalisation, devra porter un bracelet d'identification. S'il n'est pas présent, n'hésitez pas à le demander à l'infirmier s'occupant de lui.

Pesée :

Votre enfant sera pesé tous les jours s'il a moins d'un an, s'il a une gastro-entérite, une inappétence ou une perte de poids.

La pesée se fait au réveil, avant le premier repas et dévêtu.

Monitoring :

Votre enfant sera placé sous monitoring en cas de problème respiratoire, convulsion, chute et autre cas nécessitant une surveillance plus accrue.

La législation prévoit également un monitoring chez tout enfant de moins de un an.

Prise de sang :

Hormis les cas urgents, un patch anesthésiant (EMLA) sera placé 2H avant la prise de sang.

Du sucre doux (solution sucrée) sera donnée aux enfants de moins de 3 mois à titre antalgique.

Le MEOPA pourra être utilisé chez les enfants de plus de 3 ans (voir brochure explicative).

Examen hors du service de Pédiatrie :

Si votre enfant doit réaliser un examen en dehors du service de pédiatrie, le personnel viendra vous prévenir lorsque vous pourrez vous présenter à l'examen en fonction de l'appel du technicien qui vous recevra.

Coordonnées du service

PEDIATRIE

Médecin chef de service : Dr Ludivine Hougardy

Infirmière en chef : Mme Sylvie Leruth

Service de Pédiatrie :

071/37.94.70

Chaussée de Nivelles, 212

6041 Gosselies

www.cndg.be

Rédaction: M. M. Barras, Mme C. Cailleaux, Mme J. Gailly infirmiers pédiatriques, Mme S. Leruth, Infirmière en chef de Pédiatrie.

Supervision: Dr G. Van de Poel, pédiatre.

DINF-PED-BRPAT-04

Mai 2017 —V1.0.

Information aux parents

Votre enfant est hospitalisé à la CNDG



À quoi vont ressembler ses journées durant son séjour ?

À quoi ressemble la journée type en pédiatrie ?

Matin :

Dans la mesure du possible, nous essayons de respecter le rythme de sommeil de votre enfant.

Au réveil, le personnel soignant lui donnera ses médicaments, prendra ses paramètres et fera son lit.

Le pédiatre passera dans la matinée: des examens complémentaires ou une sortie éventuelle seront décidés à ce moment là.

Après-midi :

C'est vers 14h que la nouvelle équipe prend le relais afin d'assurer la continuité des soins et traitements.

Si l'état de votre enfant le nécessite, un pédiatre peut repasser l'examiner durant l'après-midi.

Nuit :

Les collègues de nuit démarrent leur tour des chambres vers 20h30 afin de s'assurer que les enfants sont bien installés pour la nuit.

Le traitement de votre enfant sera continuellement adapté à son évolution de santé.

A chaque acte ou administration de médicaments, le personnel vérifiera l'identité de votre enfant.

Votre présence auprès de l'enfant est largement souhaitée.

À l'entrée...

Toutes les chambres sont doubles. Une chambre particulière vous sera délivrée à votre demande et selon les disponibilités du service. Une chambre particulière, peut, en cas de nécessité, redevenir commune sur ordre médical.

L'inscription de votre enfant est à effectuer :

Entre 7 et 17h, au bureau des admissions où vous recevrez des tickets repas et un ticket parking;

Après 17h, aux urgences. Le lendemain matin, vous devrez vous rendre à l'admission afin de recevoir les tickets repas et de parking.

Le **weekend**, aux urgences et à l'accueil pour les tickets repas.

Le **ticket parking** : 1 par jour et pour 1 personne.

Les **tickets repas** sont à remettre à la secrétaire ou un infirmier avant 10h pour le dîner et 15h pour le souper et déjeuner du lendemain.



Repas

Le chariot des **déjeuners** arrive entre **07H45 et 08H00**.

Le chariot des **dîners** arrive vers **11H45**.

Goûter : vous pouvez demander un goûter pour votre enfant à l'équipe.

Le chariot des **soupers** arrive vers **17H30**.

Salle de jeux

Heures d'ouverture : 08H30 à 16H30

Votre enfant y est le bienvenu s'il peut quitter sa chambre (voir ordre médical).

Tout enfant doit être accompagné d'un parent.

La fratrie n'est pas admise ni les visiteurs.

Les GSM ne sont pas admis.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à noter vos questions sur papier afin de les poser à la personne de référence de votre enfant.

Personnes de référence

Les personnes de référence pour votre enfant sont :

- L'infirmier s'occupant de lui,
- Le médecin assistant pédiatre

- Le pédiatre.